



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Communiqué de presse du 1er octobre 2020

Livre+ : la CIIP lance un concours pour de nouveaux soutiens à l'édition et à la lecture

La Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) tire un bilan positif de la première édition du dispositif Livre+ mis en place en 2017 sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Pour la seconde fois, la CDAC lance deux appels à projets, l'un pour un soutien à l'édition, l'autre pour la promotion du livre et de la lecture. Les candidatures sont à déposer jusqu'à fin décembre 2020.

La pertinence d'une aide financière conjointe des cantons romands en faveur des éditeurs et organisateurs de manifestations favorisant la lecture publique a été démontrée par l'évaluation de la première édition Livre+. Elle est d'autant plus nécessaire en raison de la fragilisation du secteur suite à la crise sanitaire.

Mise au concours jusqu'au 20 décembre 2020

L'appel à projets destiné au **soutien à l'édition** s'adresse aux maisons d'édition domiciliées dans les cantons de Neuchâtel, Jura, Genève et Vaud, ainsi que Fribourg, Valais et Berne pour leurs régions francophones. Sélectionnés par un jury d'experts, les projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à **50'000 francs par an**.

Ce soutien a pour objectif de favoriser la diversité et le rayonnement de la production littéraire et intellectuelle romande (œuvres d'imagination et essais), par le biais de projets spécifiques, notamment l'édition de livres de poche ou la traduction d'œuvres comme vecteurs importants de diffusion culturelle. Les résultats attendus sont, notamment, une plus grande visibilité de la littérature issue de la Suisse romande.

Le second appel à projets vise **la promotion du livre et de la lecture** et repose sur un dispositif et une durée identiques, s'adressant aux divers organes déjà actifs dans ce secteur (associations, fondations, librairies, etc.) et domiciliés sur le même territoire. Sélectionnés par un jury d'experts, les projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à **40'000.- francs par an**.

La CIIP encourage ainsi les acteurs romands de la promotion du livre et de la lecture à développer des partenariats intercantonaux et interprofessionnels, dans le but d'élargir des actions locales à l'échelle du territoire romand et d'établir des passerelles entre le livre, la lecture et différents publics. Les résultats attendus sont le déploiement d'actions existantes ou l'émergence de nouveaux projets.

Les projets doivent être déposés jusqu'au 20 décembre 2020. Les informations détaillées, notamment les critères d'éligibilité, figurent dans deux règlements qui peuvent être consultés sur le site web de la CIIP : <https://www.ciip.ch/Activites/Politique-culturelle/Dispositifs-de-soutien>

La CIIP

Fondée voici cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

La Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) constitue l'un de ses organes permanents, traitant de l'ensemble des problématiques relevant de la coordination intercantonale et de la coopération entre cantons et avec la Confédération dans le domaine de la culture. La CDAC développe notamment les coopérations et les échanges dans le cadre des mesures de promotion culturelle, de sensibilisation à la culture et de formation culturelle non professionnelle, ainsi que d'aide à la création et à la diffusion sur le plan intercantonal voire international.

Contacts :

Pascale Marro

Secrétaire générale de la CIIP, Neuchâtel, tél: +41 32 889 86 30 - +41 79 750.21.15
/ pascale.marro@ne.ch

Philippe Trinchan

Président de la Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles,
Chef du service de la culture du canton de Fribourg,
tél : +41 26 305 12 81 - +41 79 257 02 53 / philippe.trinchan@fr.ch
